

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RMA Actions Maroc – part I (ISIN : FR0010833509)

Ce Fonds de droit français est géré par RMA Asset Management

• Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions internationales.

Le Fonds a pour objectif, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, de surperformer son indicateur de référence l'indice Masi dividendes nets réinvestis, en sélectionnant parmi les actions marocaines les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Le Fonds a vocation à offrir une exposition de 60% minimum aux actions marocaines, en investissant dans des sociétés cotées sur la Bourse de Casablanca et ne sera pas exposé aux risques actions d'autres pays. La Bourse de Casablanca est une des plus actives d'Afrique. Elle reflète le dynamisme de l'économie marocaine, en comprenant tous les principaux secteurs : services financiers, télécommunications, industrie, biens de consommations, etc.

La méthode de gestion est discrétionnaire, et s'appuie sur une analyse économique approfondie : le gérant effectue une analyse fondamentale de l'économie marocaine, afin de déterminer les secteurs économiques qui sont les plus porteurs sur un horizon de court / moyen terme. Au sein de chaque secteur économique, le gérant sélectionne de manière discrétionnaire les valeurs en fonction de plusieurs critères,

notamment : dividendes, marges, capitalisation, volume de transactions, et ratios d'analyse financière usuels.

Le Fonds est exposé de 60% à 100% de son actif en actions marocaines. L'investissement en actions marocaines peut être effectué par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger dans la limite de 10% de l'actif.

Le Fonds peut investir jusqu'à 40% maximum sur les marchés monétaires et obligataires marocains. Les investissements en titres de créances sont effectués en obligations émises ou garanties par l'Etat Marocain d'une maturité inférieure à 5 ans.

Afin d'investir ses liquidités le Fonds peut intervenir sur des instruments monétaires marocains, notamment des TCN, et à titre accessoire : des OPC monétaires et des prises en pension.

Le Fonds n'intervient pas sur les marchés financiers à terme.

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

Le Fonds capitalise ses revenus.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour ouvré au plus tard à 12h. La valeur liquidative est établie quotidiennement. Les règlements sont effectués en J+ 3.

• Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associé à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Le Fonds se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique en raison de son exposition au marché des actions marocaines.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de concentration :** le Fonds est investi sur le marché marocain, qui comprend un nombre limité de valeur. Ce marché est donc particulièrement concentré. Les investisseurs doivent être conscients que cette concentration peut entraîner des variations importantes, à la hausse comme à la baisse, de la valeur liquidative du Fonds.

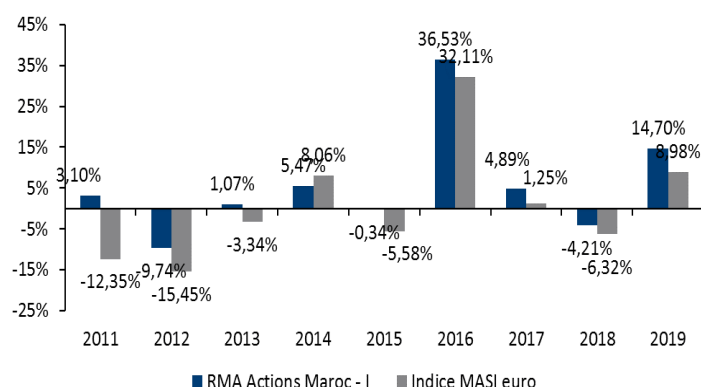
• Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,07%	Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2019. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ce pourcentage exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions		
Commission de performance	Néant	

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais du Fonds dans le passage intitulé « Frais et commissions » en pages 10 et 11 dans le prospectus disponible sur le site internet www.rma-am.com ainsi qu'auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris.

• Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le Fonds a été créé le 28/01/2010.

Date de création de la part : 28/01/2010.

Les performances sont calculées en euro.

Indicateur de référence : indice Masi, converti en euro. A compter du 01/01/2018, l'indicateur de référence intègre le réinvestissement des dividendes nets.

• Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques réglementaires sont disponibles en français et adressés sur simple demande écrite auprès de RMA Asset Management, 3 rue Boudreau, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet www.rma-am.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site internet www.rma-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de RMA Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet du Fonds ou sur le site internet : www.rma-am.com. Les détails de la politique de rémunération actuelle sont disponibles sur le site www.rma-am.com, ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
RMA Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/03/2020.